

Édito

Le VENDREDI 15 OCTOBRE 2010, vous allez élire pour quatre ans, les membres du personnel qui seront chargés de gérer les activités sociales et culturelles du CE, et DP (délégués du personnel), qui seront chargés de présenter vos réclamations sur vos droits conventionnels, code du travail...

**Avec FO, un seul objectif !!
Garder le CAP**

Dans ce contexte difficile, garder le cap, ne pas brader vos acquis et faire respecter la convention collective.

FO n'est pas un syndicat libéral prêt à faire subir des sacrifices aux travailleurs, ou un syndicat qui refuse de signer les accords.

FO est une organisation syndicale qui se bat chaque jour tant au niveau local, que national pour faire avancer le statut social des salariés de CARREFOUR.

Continuer à faire CONFIANCE en vos délégués FO, vendredi 15 octobre 2010 pas une voix ne doit manquer.

Votre DS : leonard bordignon

**Des Délégués F.O
pour
vous défendre,
c'est chez
Carrefour et c'est
tous les jours**

**FO 1^{ERE} ORGANISATION SYNDICALE DANS
LE GROUPE CARREFOUR**

VENDREDI 15 OCTOBRE 2010
Votez Force Ouvrière
Le syndicat
Reconnu par les
salariés Carrefour

Le Pack Revendicatif Pour la retraite à 60 ans



Des délégués FO pour vous défendre, c'est chez Carrefour et c'est TOUS LES JOURS



Pour votre avenir chez Carrefour, votez FO aux élections CE/DP

Le Pack Revendicatif Pour le repos dominical



Des délégués FO pour vous défendre, c'est chez Carrefour et c'est TOUS LES JOURS



Pour votre avenir chez Carrefour, votez FO aux élections CE/DP

Le Pack Revendicatif Pour l'emploi



Des délégués FO pour vous défendre, c'est chez Carrefour et c'est TOUS LES JOURS



Pour votre avenir chez Carrefour, votez FO aux élections CE/DP

Le Pack Revendicatif Pour la reconnaissance professionnelle



Des délégués FO pour vous défendre, c'est chez Carrefour et c'est TOUS LES JOURS



Pour votre avenir chez Carrefour, votez FO aux élections CE/DP

Le Pack Revendicatif Pour le pouvoir d'achat



Des délégués FO pour vous défendre, c'est chez Carrefour et c'est TOUS LES JOURS



Pour votre avenir chez Carrefour, votez FO aux élections CE/DP

PAROLES DE CANDIDATS

AVEC FO, CONTINUEZ A RELEVER LE DEFI !!

Les nouvelles règles de la représentativité, sont très dangereuses pour la démocratie. Nous passons d'un modèle républicain, à un modèle anglo-saxon. FO n'est pas signataire de la position commune. D'autres organisations syndicales ont donné carte blanche au Patronat pour revenir sur la liberté de désigner le délégué syndical (obtenu en 1936 dans la privé). Dans tous les cas FO, est et restera la seule organisation syndicale LIBRE et INDEPENDANTE.

Votre délégué syndical FO : LEONARD BORDIGNON

DP-CE-
CHSCT ?



LE COMITÉ D'ENTREPRISE : DOUBLE MISSION

En général, le CE est connu par ses activités sociales et culturelles, mais le saviez vous ?

Les attributions conférées par la loi au comité d'établissement sont extrêmement diverses et ont sans cesse été élargies depuis la création de l'institution en 1945.

⇒ *En matière sociale, le comité a un véritable rôle de gestion des activités sociales et culturelles, et les candidats ont plein de nouvelles idées pour les 4 prochaines années.*

⇒ Mais le rôle principal du CE est d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte de leurs intérêts dans les décisions relatives à :
La gestion et l'évolution économique et financière de l'entreprise ; l'organisation du travail ; la formation professionnelle, les horaires collectifs, les réorganisations.....

LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

Le principal rôle des délégués du personnel est de présenter à la Direction toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à la protection sociale, à l'hygiène et à la sécurité, à l'application de la réglementation du travail, d'une convention collective ou des accords collectifs applicables dans l'entreprise (article L. 2313-1 du Code du travail).

Vos DP assistent les salariés convoqués pour les entretiens en vue d'une sanction disciplinaire, ou d'une mesure de

Votez FO
Sans rature-ni signe
distinctif



LE CHSCT

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité de tous les travailleurs dans l'entreprise, à l'amélioration des conditions de travail.

Le CHSCT formule des avis et fait des propositions en matière de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Le CHSCT effectue également des enquêtes après un incident ou un accident grave. Il dispose aussi d'un droit d'alerte.

(CHSCT élu par les membres Titulaires CE et DP)



Pour FO : il n'y a pas de petite et grande bataille syndicale.
Mais un travail syndical au quotidien

En bref Années après années nos revendications prioritaires:

• **AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT**

- Le temps partiel choisi, c'est nous et c'est gagné.
- Les accords salariaux, on signe si c'est bon. les N.A.O 2010 (negociation annuelle obligatoire) FO NA PAS SIGNE !!!!
- Les 7% de remise sur achat, c'est notre demande et notre détermination.
- L'égalité professionnelle, on la construit et on la suit.
- L'insertion des travailleurs handicapés, on y tient.
- L'emploi des seniors, on le défend et on l'accompagne.
 - La participation, c'est un plus.
- La prévoyance, c'est indispensable, on y veille...
- La convention collective on se bat pour la faire respecter.
- les conditions de travail on se bat pour les améliorer au quotidien.



■ **L'ELECTION DES ELUS.**

L'élection de ces élus DP et CE, se passe d'abord lorsq d'un premier tour ou les organisations syndicales du magasin présentent des listes. Ce n'est pas un privilège ! **C'EST UNE RESPONSABILITE** qui nous place en interlocuteurs prioritaires, reconnus et légaux de la direction. Nous sommes les seuls à être en capacité de négocier tout l'année avec la direction générale tout en gérant les instances dans le magasin.



■ **VOTEZ POUR LES LISTES FO**
VOTEZ POUR UN SYNDICAT LIBRE ET INDEPENDANT

A CCOMPAGNER

I NFORMER

D EFENDRE

E COUTER

R EPRESENTER



Vos candidats
Force Ouvriere
Comite d'Entreprise
et Délégués du Personnel



TITULAIRES :



JACQUES BERTHELIER (PGC)



BRUNO RUBAT DU MERAC (PGC)

SUPPLEANTS :



YOHAN GUILLERMIN (PGC)



ABEL AWLISHIE (BAZARD)



TITULAIRES :



DOROTHEE LOPEZ(EPCS)



SUPPLEANTS :



JOSE MARTINEZ(entretien)



LEONARD BORDIGNON(PGC)



MARTINE GALLIS(caisse)

DP

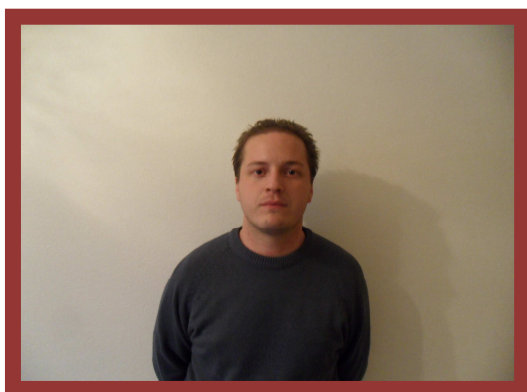
TITULAIRES :



LEONARD BORDIGNON(PGC)



MARTINE GALLIS(CAISSE)



YOHAN GUILLERMIN(PGC)

DP

SUPPLEANTS :



ABEL AWLISHIE (BAZARD)



DANIEL VERCIN(PGC)



BRUNO RUBAT DU MERAC(PGC)

DP

TITULAIRES :



JOSE MARTINEZ(entretien)

DP

SUPPLEANTS :



JACQUES BERTHELIER(PGC)



LAURENT FELLAHI (ENTRETIEN)



DOROTHEE LOPEZ (EPCS)

**CONSULTABLE SUR NOTRE BLOG:
WWW.FO-CARREFOUR-ANNECY.INFO**